

La cytopathologie des glandes salivaires Paris le mercredi 7 avril 2021

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Le point sur la place de la cytoponction dans la prise en charge préopératoire des tumeurs des glandes salivaires.
- Cytoponction : indications et méthodes.
- Techniques de cytologie et interprétation des prélèvements cytologiques
- Comprendre et appliquer la Terminologie du système de Milan 2018.
- Corrélation cytologie-histologie et terminologie OMS 2019
- Place des techniques ancillaires : immunocytochimie, FISH.

LES COMPÉTENCES VISÉES SONT LES SUIVANTES :

- Maîtrise de la technique de prise en charge des prélèvements à la réception du prélèvement
- Maîtrise des critères diagnostiques des lésions des glandes salivaires.
- Maîtrise des techniques complémentaires
- Savoir établir un compte-rendu en appliquant la terminologie de Milan 2018.

LE PUBLIC VISÉ :

- Pathologiste ayant à prendre en charge des examens de cytopathologie des glandes salivaires dans sa structure.
- S'il reste des places disponibles, cette formation pourra être ouverte à des internes en ACP en cours de formation.

PRÉREQUIS

- Avoir un besoin de formation en cytopathologie des glandes salivaires car la structure reçoit ou va recevoir ce type d'examen.
- Avoir un diplôme ACP
- Le participant peut être débutant ou confirmé dans cette pathologie
- Il est nécessaire de faire une démarche de pré-inscription auprès du secrétariat de la SFCC sur le site www.francesfcc.org.
- Une fois la pré-inscription acceptée, le candidat s'engage à régler son inscription pour être effectivement inscrit.
- Le participant s'engage à répondre à un pré et un post-test (voir plus loin) et à assister à la formation présentielle d'une journée.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES SONT LES SUIVANTS :

- Une salle de cours équipée d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur, d'une caméra (projection de lames) et de microscopes individuels

- Des pochettes de lames illustrant cette pathologie
- Des clefs USB remises aux participants ou envoi des documents en PDF
- Enseignement sous forme d'exposés en PowerPoint sonorisés
- Analyse de cas aux microscopes multitétes et individuels
- Il n'y aura pas de documents imprimés (politique AP-HP du «sans papier»)

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES D'ENCADREMENT SONT LES SUIVANTS :

- Trois pathologistes qui coordonnent également l'organisation, spécialisées dans cette pathologie

LES MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS :

- Etablissement d'un programme diffusé sur le site de la SFCC
- Réservation de salle et choix des enseignants
- Organisation d'un pré-test non présentiel, 6 à 8 semaines avant la formation
- Organisation d'une formation pratique en présentiel et théorique en non présentiel
- Feuilles de présence par demi-journée présentielle
- Organisation d'un post-test non présentiel, 1 à 2 semaines après la formation
- Correction du post-test et envoi du corrigé, au plus tard 6 semaines après la formation

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Pré-test et correction
- Fiche d'évaluation remise et relevée à la fin de la journée présentielle
- Post-test et correction
- Comparaison des résultats entre le prétest et le posttest

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

L'enseignement comprendra trois parties :

Un enseignement non présentiel qui inclut deux demi-journées

- Un pré-test (première partie) :

Son but est d'évaluer l'état des connaissances des participants sur le diagnostic en cytopathologie des glandes salivaires avant leur formation présentielle. Pour cela nous adresser 8 comptes rendus de cytologie des glandes salivaires effectués entre le **01/09/2020** et le **31/12/2020** couvrant les 7 catégories du système de Milan.

Ces compte rendus (anonymisés) serviront de pré-test et seront à envoyer au plus tard **le 29 Janvier 2021** à l'adresse ci-dessous.

Pr M Courtade-Saïdi

Département d'Anatomie et Cytologie Pathologiques
 Institut Universitaire du Cancer (IUC) Toulouse ONCOPÔLE
 1 avenue Irène Joliot Curie
 31059 TOULOUSE CEDEX 9

- Un enseignement théorique sous forme de Powerpoints sonorisés (deuxième partie) :

6 à 8 PP sonorisés seront disponibles sur le site

https://teleslide.chu-grenoble.fr/usergroup3/us_userprofile.php?Action=Login

à partir du **2 Mars 2021** pour toute personne ayant effectué son inscription règlement inclus

- Un post-test (troisième partie) :

Son but est d'évaluer l'état des connaissances des participants sur le diagnostic en cytopathologie des glandes salivaires après leur formation présentielle. Pour cela, il sera envoyé par mail à chaque participant, dans la semaine suivant la formation, 6 cas anatomo-cliniques illustrés, inclus dans un fichier PDF. Cet envoi sera accompagné d'un questionnaire Word.

Les participants s'engagent à renvoyer le questionnaire Word avec leurs réponses avant le **30/04/2021**. Une correction individuelle sera faite par les enseignants de l'EPU accompagnée de l'envoi du corrigé sous forme de fichier PDF **avant le 15/5/2021**.

Les enseignants communiqueront à la secrétaire de la SFCC les résultats anonymes des différents résultats du pré et du post-test pour bilan de la formation.

Un enseignement présentiel

Sur une demi-journée le **mercredi 7 avril 2020** au sein du département d'ACP du Service de Pathologie, Hôpital Cochin

Lieu :

Service de Pathologie, Hôpital Cochin, 27 rue du Faubourg St Jacques, 75679 Paris cedex 14

Accès : Métro Saint Jacques (ligne 6) ; RER B : Port Royal ; Autobus n°38, 58, 91.

Organisé par :

- Dr. Claude Bigorgne : claud.bigorgne-cpi@orange.fr
- Pr. Monique Courtade-Saïdi : monique.courtade-saidi@univ-tlse3.fr
- Pr. Jerzy Klijanienko : jerzy.klijanienko@curie.fr

Buts :

Cet EPU doit permettre de se former à la technique et à la lecture des prélèvements cytologiques des glandes salivaires, d'en comprendre l'intérêt et de situer cet examen dans des stratégies plus complexes de prise en charge du patient.

Déroulement :

Il comprendra plusieurs exposés théoriques, des lectures au microscope individuel et multitétes.

Support pédagogique : Clé USB ou PDF des présentations des enseignants, des références et articles didactiques, la liste des participants et le programme.

Frais d'inscription :

Cet enseignement est référencé dans le cadre des DATADOCK.

- Pathologiste, membre de la SFCC : 350 €
- Pathologiste, non membre de la SFCC: 550 €
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, membre de la SFCC : 150 €
- Assistant hospitalo-universitaire en poste en France ou résident ou ex-AFSE, non membre de la SFCC : 200 €
- Interne (en fonction des places disponibles) : 30€

Nombre de places : limité à 12 (modifiable en fonction du risque sanitaire)

PROGRAMME THEORIQUE

- 1- La Terminologie Milan appliquée à la cytologie des GS : principes généraux (C Bigorgne)
- 2- Les néoplasmes bénins (J Klijanienko)
- 3- Les NS (kystes), les ASI, les lésions non néoplasiques et inflammatoires (M Courtade-Saïdi)
- 4- Les tumeurs malignes de bas grade et de haut grade, les SM (J Klijanienko)
- 5- Les techniques ancillaires (ICC, FISH) (M Courtade-Saïdi)
- 6- Les SUMP (C Bigorgne)

PROGRAMME PRESENTIEL

Mercredi 7 avril 2020

Après-midi

13h 00 - 13h30: Accueil des participants

13h30 - 14h15 : Questions-discussion sur la partie théorique

14h15 -15h15 : Lecture de lames au microscope individuel et au multitêtes (C Bigorgne/ J Klijanienko/M Courtade-Saïdi)

15H15 -15h30 : pause

15h30 - 16h30 : Lecture de lames au microscope individuel et au multitêtes (C Bigorgne/ J Klijanienko/M Courtade-Saïdi)

Pour ceux et celles qui le souhaitent il est possible d'arriver le matin et de consulter les lames de collection à partir de 11 H

Les enseignants communiqueront à la secrétaire de la SFCC les feuilles d'évaluation et l'analyse des réponses sur les différentes feuilles d'évaluation.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les EPU sont exclusivement réservés aux :

- Médecins titulaires du C.E.S. ou du D.E.S. d'Anatomie et Cytologie Pathologiques,
- Assistants,
- Résidents,
- Ex-AFSE,
- Internes

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour la **pré-inscription**, remplir le formulaire en ligne sur le site internet de la SFCC www.francesfcc.org, onglet « formation », puis rubrique « modalités d'inscription »

Merci de remplir **tous les items** pour permettre l'envoi du formulaire.

1. Après avoir envoyé votre formulaire, un mail de prise en compte de la pré-inscription vous sera automatiquement adressé dans les minutes qui suivent. Si ce n'est pas le cas, merci de renouveler votre inscription ou envoyer un mail à contact@francesfcc.org

2. Une fois votre pré-inscription validée, vous recevrez un courrier avec les modalités d'inscription.

** = Champ obligatoire*

Nom* :

Prénom* :

En ce qui concerne votre profession, êtes-vous?

Pathologiste* : Oui Non

Souhaitez-vous communiquer votre adresse personnelle* :

[Votre adresse ne sera pas communiquée et servira uniquement à la SFCC](#)

Oui Non

Merci d'indiquer votre adresse professionnelle :

Nom de la structure/hôpital et service*

N° et type de voie* :

Libellé de la voie / lieu-dit* :

Code Postal* :

Ville* :

Pays* :

Tel mobile* :

Email* :

Membre SFCC à jour de cotisation* : Oui Non En cours

Si votre demande remplit les conditions et s'il reste des places, vous recevrez par mail, une **confirmation d'inscription** de la secrétaire de la SFCC, Mme Nathalie RAPPARD (sfcc.secretariat@gmail.com).

Si votre demande remplit les conditions et qu'il ne reste plus de places, vous serez mis sur liste d'attente. Les demandes concernant les internes ACP seront mises en liste d'attente ; en fonction des places restantes les internes seront avisés au plus tard 15 jours avant la formation que leur pré-inscription est confirmée.

Toute inscription sera considérée comme ferme et définitive à réception du **règlement des frais d'inscription**, sous forme de chèque de caution libellé à l'ordre de la S.F.C.C (Société Française de Cytologie Clinique) à l'adresse du siège de la SFCC, Dr Bénédicte ROYER, 8 rue de Rochechouart, Boite 34, 75009 Paris.

Si le financement de la formation passe par une Convention de formation :

A la réception de l'inscription, le Prestataire fera parvenir une convention de formation simplifiée précisant les conditions financières

La priorité est donnée aux demandes d'inscription accompagnées du règlement, dans l'ordre de réception (le cachet de la poste faisant foi). Le chèque de caution n'est pas encaissé tant que la formation présentielle n'a pas eu lieu.

A la fin de l'EPU, une attestation de présence, un reçu ainsi qu'une feuille d'évaluation vous seront délivrés.

L'absence de règlement 30 jours avant la date de l'EPU, entraînera l'annulation de l'inscription sans autre préavis. La place sera proposée à un autre candidat inscrit sur la liste d'attente. Toute défection enregistrée : entre 60 et 30 jours avant la date de l'EPU entraînera automatiquement la retenue de 30 % sur le montant de l'inscription ; Moins de 30 jours avant la date de l'EPU, entraînera automatiquement la retenue de 60 % sur le montant de l'inscription. Les internes ne sont pas concernés par ces délais de règlement.

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Les personnes qui souhaiteraient bénéficier de la Formation Professionnelle Continue, sont priées de demander une convention de formation au secrétariat de la SFCC que vous pouvez contacter via l'adresse sur le site contact@francesfcc.org ou via l'adresse du secrétariat sfcc.secretariat@gmail.com

Les inscriptions répondent aux mêmes règles qu'évoquées ci-dessus. Un accord écrit de la formation est demandé.